



FICHE DE MISSION D'ENGAGÉ DE SERVICE CIVIQUE

INTITULE DE LA MISSION

SENSIBILISATION DES USAGERS DE LA MER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET FACILITER LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET LEURS RELATIONS AVEC LE PNG

THÉMATIQUE
ENVIRONNEMENT

STATUT
ENGAGÉ DE SERVICE CIVIQUE

LOCALISATION
Principale : Baie Mahault
Secondaire : Saint Claude / Petit-Bourg

TUTEUR
CHEF DE SERVICE

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Créé en 1989, le Parc National de la Guadeloupe comprend depuis le décret de 2009 une vaste palette de milieux, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif. Le cœur terrestre est composé essentiellement du massif de la Soufrière, et ses écosystèmes forestiers. Le cœur marin, réparti entre plusieurs sites, comprend des systèmes récifaux et littoraux. La charte du territoire validée en 2014, définit l'aire optimale d'adhésion composée de 21 communes de Guadeloupe, 20 de ces communes adhérentes ont adhéré à la charte à ce jour. Enfin, le parc dispose d'une aire maritime adjacente d'environ 138 000 hectares englobant les côtes nord ouest de Basse Terre et Grande Terre.

Il a pour mission de connaître et protéger les espaces naturels qui lui sont confiés. Il doit mettre ce patrimoine à la disposition du public et conduire une politique d'éducation à l'environnement. Enfin, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement durable.

Le Service Civique au sein du Parc National de la Guadeloupe (PNG) est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Au PNG, il est effectué principalement dans les domaines de l'éducation et de l'environnement. Par son rôle de préservation de la biodiversité et d'éducation au développement durable sur le territoire Guadeloupéen, le PNG donne la possibilité aux jeunes de s'engager à découvrir des métiers en contact avec la nature, de passion et de cœur.

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de pôle Marin (PM) le (la) engagé.e de service civique :

- Participera à la sensibilisation des acteurs de la plaisance et de la navigation à la protection de l'environnement
- Participera à la sensibilisation particulière des acteurs dans le cœur de parc marin
- Participera à la sensibilisation sur la pêche de loisir avec l'édition de la nouvelle plaquette

- Participera à l'information et à la sensibilisation du public sur l'utilisation des mouillages écologiques.
- Participera à la sensibilisation sur la protection de la faune et de la flore du Grand Cul de Sac Marin (oiseaux, tortus, etc.)
- Participera à la sensibilisation sur la préservation des coraux et des herbiers marins
- Participera à la sensibilisation à la protection de la mangrove
- Participera aux chantiers de restauration de la mangrove par des actions à destination de tous les publics
- Participera au suivi des protocoles scientifiques
- Participera aux missions générales et transversales du Parc national de la Guadeloupe ;

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Lettre de motivation à envoyer **au plus tard le 15 avril 2022** (délai de rigueur) :

✉ soit par voie postale à l'adresse ci-dessous :

Madame la Directrice
Parc national de la Guadeloupe
Monteran
97120 SAINT-CLAUDE

✉ soit par courriel aux 3 adresses suivantes :

- Chef du pôle marin : xavier.delloue@guadeloupe-parcnational.fr
- Adjoint au chef du pôle marin : thomas.roussel@guadeloupe-parcnational.fr
- L'unité des ressources humaines : agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

Mode de sélection : pré-sélection suivie d'un entretien en direct ou par visio ou téléconférence

Durée de la mission : 8 mois

Date de prise de fonction souhaitée : **1er mai 2022**

Consultation des modalités administratives et financières du volontariat de service civique sur <https://www.service-civique.gouv.fr>

CONTACTS

Informations sur le Parc national de la Guadeloupe

Tél. 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

<http://www.parcsnationaux.org>